

# Programme LIFE : vallée de la Loue

Autor(en): **Bouvet, Jean-Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal  
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **149 (1998)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-766091>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Programme LIFE Vallée de la Loue<sup>1</sup>**

Par *Jean-Yves Bouvet*

*Keywords:* Rural amenities: Franche-Comté (France).

FDK: 932: 907

### **Contextes géographique, historique et humain**

La Vallée de la Loue, située entre Besançon et Pontarlier entaille le premier plateau du Jura. Jusqu'à la guerre 14/18, cette vallée connaissait une grande activité agricole (vignes et vergers essentiellement) ainsi qu'un fort développement industriel (usines au fil de l'eau, le long de la Loue). La Vallée abritait donc une population nombreuse, souvent pluri-active qui façonnait alors un paysage très ouvert, comparable au vignoble de Bourgogne à l'heure actuelle.

Le déclin agricole et industriel, et la forte diminution de population ont radicalement modifié le paysage de cette Vallée. Les versants sud connaissant un enfrichement considérable, les versants Nord subissent des enrésinements plus ou moins massifs et en timbre poste.

La population et les élus ont été très préoccupés de cette situation depuis les années 1980 et ont fait part de leur malaise lié à un sentiment d'enfermement progressif dans une végétation plus dense.

### **Une étude déterminante**

En 1989, l'Office National des Forêts a pris l'initiative de proposer la réalisation d'une étude finalisée visant à analyser la situation et à fournir des principes d'action de maîtrise de l'évolution du paysage.

Cette étude a été confiée au CEMAGREF de Grenoble (Equipe de Monsieur Fischesser) et conduite de 1990 à 1992 avec le concours local de l'ONF. Elle a abouti à:

<sup>1</sup>Selon un exposé tenu le 11 septembre 1997 dans la Séance de travail à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Société forestière suisse à Soleure.

- définir les principes d'actions
- simuler différents scénarios d'évolution du paysage
- établir une cartographie de l'état souhaitable
- établir une hiérarchie des actions et des sites.

### **Des moyens d'actions**

En 1993, l'ONF a monté un vaste programme d'application des principes mis en évidence par le CEMAGREF, d'un montant de 7 500 000 FF. Connu sous le nom de programme LIFE (fonds européen: L'Instrument Financier pour l'Environnement) il associe les financeurs suivants:

- Communauté Européenne	2.300.000
- France (Etat)	1.200.000
- Région/Département	2.400.000
- Commune	1.600.000

Ce programme tente, sur la base d'une approche paysagère de maintenir des espaces ouverts sur des sites jugés prioritaires et d'aménager des sites d'intérêt naturel ou paysager. La logique paysagère de cet aménagement du territoire constitue une forte originalité, déterminante pour les financeurs européens.

Concrètement ce programme peut se décliner en:

• Aménagement de sites ponctuels: belvédères, sources, sites culturels ...	
→ à vocation touristique (sensibilisation au patrimoine naturel et au paysage)	2.450.000 F
→ points de vue (demande des communes): rochers, falaises, bords de rivière	150.000 F
• Remise en état et valorisation paysagère de pâtures (sur environ 200 ha) (contrat d'entretien avec les agriculteurs)	2.600.000 F
• Divers: actions de développement vers le public – volet forestier	550.000 F
• Logistique	1.800.000 F

Il associe donc les agriculteurs au maintien d'un espace rural ouvert.

Actuellement, un tiers du programme est réalisé: les sites touristiques sont aménagés et les premières pâtures remises en état sont parcourues par le bétail. Un second tiers des travaux est lancé et le troisième tiers est prévu pour l'hiver 1998.

### **Pourquoi les forestiers?**

L'Office National des Forêts s'est trouvé confronté à une demande sociale peu explicite, pour laquelle aucune structure organisée n'existait. La parfaite connaissance du terrain, le travail permanent avec les élus et la bonne connaissance des contraintes de la gestion ont été des facteurs déterminants pour que les forestiers proposent leurs services et leur savoir faire dans la réalisation d'un tel programme.

La prise en compte de cette demande représente pour l'ONF une opportunité de diversification des actions de l'ONF: opportunité financière bien sûr mais surtout occasion de montrer que les forestiers sont ouverts aux problèmes de leur temps, y compris hors forêt. Une manière, en quelque sorte, de rendre encore plus concret, le concept parfois un peu flou de forestiers, acteurs du milieu rural.

*Auteur:*

Jean-Yves Bouvet, Chef du service d'appui technique régional, Office National des Forêts, Région de Franche-Comté, 14 rue Gabriel Plançon, F-25000 Besançon.